

Concertation des Halles

Réunion des organisations

(05/12/06)

Lieu : UL CGT des 1^{er} /2^{ème} (11 rue Léopold Bellan)

Présents : Robert Allezaud (Attac Paris Centre), Elisabeth Bourguinat (Accomplir), Jacques Chavonnet (Association de défense des riverains Châtelet Les Halles), Regis-Clergue -Duval (Glob'Halles), Luc Dupont (Architecte), Paul Gros (UD 75 CFE/CGC), Georges Lavergne (UL 1er 2ème CGT), André Laborde (GIE du Forum des Halles), Alberte Leclerq (Atelier des Halles), Thierry Le Roy (Garant de la concertation des Halles), Alexandre Mahfouz (Collectif Beaubourg les Halles), Fabrice Piault (Tam-Tam), Gilles Pourbaix (Accomplir), Yann Renaud (Chargé de Mission Paris Rive Gauche), Odile Stessinnet (Association SOS Paris Coordination Paris Rive Gauche), Arnaud Vignon (Atelier des Halles).

Excusés : Isabelle Thomas (Vivre le Marais), Fanny Corderoy (ChanDanse des Sourds) , Patricia Millepied (CFDT) , Micheline Mouradian (CGT)

Responsabilités : président de séance (Jacques Chavonnet), rédacteur (Arnaud Vignon), organisateurs (Atelier des Halles/Accomplir).

Points abordés :

- 1) **Compte-rendu de la réunion avec la Bourse de Commerce , par Jacques Chavonnet.**
- 2) **La coordination**
- 3) **Le Jury**

1) **Compte-rendu de la réunion avec la Bourse de Commerce , par Jacques Chavonnet.**

Jacques Chavonnet a rencontré Mme Roy, Directrice Générale de la Chambre de Commerce et M.Charnaud, directeur de la Délégation de Paris. Aux questions qu'il leur a posé sur la position de la Chambre de Commerce sur le projet des Halles, à court et long terme, il lui a été répondu que la Chambre de Commerce était intéressée, notamment par le jardin, mais n'envisageait pas d'ouverture au grand public car ce ne serait pas compatible avec la vocation du lieu à destination des entreprises. Les lieux se prêteraient mal à des transformations du type restaurant ou autres, et aucune ouverture sur le jardin ne semblait possible à court ou long terme. La Chambre de Commerce reste cependant très concernée, et M.Charnaud participera au prochain groupe de travail sur le jardin.

On remarque cependant que la Chambre de Commerce organise relativement souvent de grandes expositions à destination du grand public et Robert Allezaud mentionne un projet d' exposition sur le Soudan , qui n'a pas eu de suite, et pose la question de savoir si la Chambre de Commerce est propriétaire de la colonne Medicis, ce qui paraît peu probable, s'agissant d'un monument

public.

En conclusion , Thierry Le Roy estime que la position réservée de la Chambre de Commerce évoluera probablement au fur et à mesure de l'avancement du projet des Halles, et que l'essentiel est qu'il n'y ait pas d'indifférence.

2) - La coordination

Odile Stassinnet et Yann Renaud sont venus présenter la coordination de la concertation de l'opération Paris Rive Gauche à laquelle ils appartiennent. Yann Renaud en est le Chargé de mission depuis quelques mois et décrit son rôle , qui se situe à 2 niveaux : assurer la coordination et l'information des associations, et promouvoir la concertation. En plus d'un chargé de mission, la coordination bénéficie d'un local et d'un budget , fournis par la société d'économie mixte maître d'ouvrage du projet de Paris Rive Gauche, la Semapa. Fabrice Piault précise que la coordination est née au départ de la même façon que les rencontres informelles organisées par l'Atelier des Halles , mais est ouverte depuis le début à toutes les associations de Paris Rive Gauche, ce qui lui permet de bénéficier de soutiens publics.

Elisabeth Bourguinat souhaiterait savoir comment passer du stade informel de la coordination actuelle à une véritable coordination sur le modèle de Paris Rive Gauche , avec notamment des moyens de fonctionnement. Fabrice Piault insiste sur le fait que l'essentiel est qu'elle soit ouverte à tous, le reste étant relativement secondaire : il n'y a pas de statuts , ni de règlement intérieur, et la coordination est avant tout le point de rencontre de toutes les associations de Paris Rive Gauche, c'est comme un GIE .

Elisabeth Bourguinat demande si la coordination actuelle ne pourrait pas bénéficier d'une reconnaissance officielle et démarrer avec toutes les associations qui le souhaitent, sans attendre celles qui n'en ont pas besoin.

Le garant estime qu'il faut avant tout qu'il y ait un pilote, et que la coordination devra impérativement bénéficier à tous. Le problème d'une SEM est à l'ordre du jour de la Mairie pour 2007 dans le cadre d'une structuration nécessaire de la Maitrise d'Ouvrage , qui n'existe pas aujourd'hui.

Pour Fabrice Piault, l'important est avant tout qu'il y ait une volonté collective de se coordonner avec des objectifs communs, et que les moyens viendront ensuite naturellement , come cela a été le cas à Paris Rive Gauche.

A propos de moyens , Jacques Chavonnet pose le problème de la Maison des Associations , et Thierry Le Roy estime que 4 à 6 mois seront nécessaires pour que les travaux soient fait dans les locaux prévus , à l'ancienne brasserie Baltard, partagés avec la concertation.

Gilles Pourbaix regrette que la coordination actuelle "de fait" soit mise en cause par quelques associations, et le garant lui répond que les élus ne souhaitent pas prendre parti dans ce débat , et qu'un langage commun est à trouver avant la mise en place de moyens .

Regis Clergue Duval estime pour sa part que le terme "coordination" est synonyme de "lutttes", comme dans celle des intermittents , ou autres , et s'applique mal à la concertation.

Fabrice Piault lui répond que la mission de la coodination est de produire des résultats , et que

pour avancer, il est nécessaire de constituer un front commun.

En conclusion, on continuera à fonctionner sous le terme de "réunion des organisations", et une démarche devra être entreprise pour arriver se mettre d'accord pour une véritable coordination avec les autres associations, ce que Jacques Chavonnet se propose de faire .

3) - Le Jury

Jacques Chavonnet revient sur le mail qu'il a adressé à tous pour souhaiter une candidature de consensus, faute de quoi le représentant serait désigné par la Mairie.

André Laborde confirme sa candidature, et souhaite avant tout participer à la Commission Technique .

Le garant rappelle :

- qu'il y a eu un accord de la Mairie sur 2 représentants , l'un au Jury, l'autre à la Commission Technique, que le dépôt des candidatures est à faire avant le 10 Décembre , et que la désignation interviendra le 18 .
- que le représentant choisi sera celui de toutes les associations

Il propose la tenue d'une réunion le 14 Décembre pour que les candidats se présentent .

Robert Allezaud propose une solution qui devrait en principe satisfaire tout le monde, à savoir 1 représentant au Jury et 2 représentants à la Commission Technique, et rien ne semble s'y opposer (Cf exposé de M.Franjou).

Fabrice Piault insiste sur le fait que le représentant choisi au Jury devra se battre pour faire aboutir ce que souhaitent les usagers , même s'il est fait observer qu'en principe tout devra avoir été défini dans le programme .

En conclusion , le garant de la concertation propose:

- une réunion le 14 à 18h , confirmée à la Direction de l'Urbanisme, 17 Bd Morland, 10 étage, salle 10081"(en présence de M.Franjou).
- une réunion de préparation , par exemple le Samedi 9 au matin, qui reste à confirmer lors de la réunion du 8 sur le jardin.